

## EMPLOI ACCOMPAGNE 31, qui regroupe 3 associations :

- ASEI
- APF France Handicap
- ARSEAA



Agissons pour l'inclusion



- **L'action** : L'emploi accompagné étant un dispositif d'accompagnement par l'emploi, la dimension professionnelle se situe au premier plan. Deux grands principes prévalent :
  - ✓ Insérer les personnes en situation de handicap dans l'emploi en agissant en complémentarité des dispositifs existants
  - ✓ Etre au service de l'Entreprise : comprendre sa logique et ses contraintes pour lui permettre de les dépasser et intégrer davantage de travailleurs en situation de handicap
- **Bénéficiaires** : Sont visés par notre action des personnes de tous âges porteuses de tous types de handicaps : handicap psychique, trouble du spectre autistique, déficiences intellectuelles, troubles du comportement, et autres (déficiences motrices, sensorielles, troubles spécifique des apprentissages avec ou sans troubles associés...)
- **Territoire de mise en œuvre** : Haute-Garonne
- **Calendrier de l'action** : Débuté en 2018, elle accueille à ce jour 89 bénéficiaires9
- **Co-financements** : Agefiph/Fiphfp/ARS

Mr Philippe HURTEAU est directeur de bassin ASEI et d'EI31 pour l'ASEI.

- Une association créée en 1950 qui accompagne les personnes en situation de handicap
- A tous les âges de la vie : de la petite enfance... aux personnes âgées
- Tous types de handicaps : moteur, mental, psychique, sensoriel... et associés
- Une gestion désintéressée de 106 établissements et services dans une approche politique responsable (RSE) et d'Utilité Sociale appartenant à l'Economie Sociale et Sociétale
- L'A.S.E.I est reconnue d'Utilité Publique, est présente sur 3 régions (Occitanie, Ile de France, Nouvelle Aquitaine) et gère 106 établissements autour de principales missions :
  - Education, scolarisation et formation
  - Insertion et vie professionnelle
  - Soins et rééducation, accompagnement thérapeutique
  - Hébergement et lieu de vie

**3 questions à Christian Faget, Coordinateur emploi accompagné, «  
Entreprise inclusive 31 »**

## 1/ Comment avez-vous pu gérer cette crise, en terme de maintien de l'activité et qualité de l'accompagnement ?

*« À l'ASEI nous avons été en télétravail après une période de chômage partiel, qui ne nous a pas empêchés d'être en lien avec les bénéficiaires. Deux fois par semaine, nous les appelions en visioconférence ou par téléphone, pour garder le lien et continuer un suivi régulier. Avec les employeurs, pour ceux qui étaient encore ouverts (car certains bénéficiaires ont continué à travailler), ça s'est passé comme d'habitude : même si nous n'allions pas sur place, le lien téléphonique suffisait car pour la plupart, il s'agissait de personnes en poste depuis longtemps.*

*Tous les mercredi matin, nous étions en réunion d'équipe sur Zoom pour échanger sur les difficultés que l'on rencontrait, ainsi que les situations d'urgence : l'accès au soins, les courses, l'administratif, ... nous avons même été amenés à accompagner les gens au supermarché, notamment ceux qui étaient en difficultés financières. Nous avons aussi travaillé avec des associations de solidarité pour récupérer des cartons alimentaires, c'était de la « gestion de survie » dans certains cas.*

*Cette période était aussi centrée sur l'accompagnement psychologique des personnes : ça été difficile pour certains de voir des projets qui s'arrêtent d'un coup. Cela s'est traduit par l'envoi d'une newsletter avec des jeux et des informations sur « les démarches à faire sur internet », le contact avec l'emploi (« ma lettre de motivation », « mon CV », « mon projet ») pour ne pas perdre le fil et la dynamique mis en place avant le confinement. Nous avons aussi eu recours aux cellules psychologiques de l'Agefiph et de l'ASEI.*

*L'Agefiph a débloqué une enveloppe spéciale pour le confinement. Nous en avons été informés, puis je les ai appelés pour faire part des besoins et des manques pour certains bénéficiaires. J'ai d'ailleurs rédigé une lettre au CFEA à ce sujet, ce qui a permis à d'autres Emploi Accompagné de contacter l'Agefiph pour engager une démarche similaire. De notre côté, le projet a été mis en oeuvre en 10 à 15 jours : nous avons assuré l'équipement informatique des bénéficiaires qui suivaient une formation et ceux en besoin de lien social, via l'entreprise Bis Repetita qui récupère et recycle des ordinateurs du parc industriel, et qui a d'ailleurs embauché un jeune autiste en CDI en septembre dernier. Ils nous ont accordé un tarif intéressant avec tout l'équipement Pack Office, antivirus, ... le tout a été livré à l'ASEI avant d'être transmis au domicile des bénéficiaires. Nous avons également assuré un suivi par téléphone pour ceux qui avaient des difficultés dans l'utilisation du matériel. »*

## 2/ Quel a été l'impact de la crise sur l'accompagnement des travailleurs handicapés ?

*« Tous les futurs emplois, stages ou projets d'emplois qui devaient se concrétiser aux mois de mars-avril, ont été annulés. Certains contrats ont été arrêtés avant la fin du confinement, dû aux problématiques d'activité ou aux conditions de sécurité, il en a été de même pour qui les personnes qui n'étaient pas en emploi mais dans une dynamique d'activité (les jeunes en service civique par exemple). Ce changement a été compliqué à gérer et on ne sait pas dans quelle mesure tout cela va pouvoir repartir comme nous l'avions prévu. Chez les personnes que l'on accompagne (avec des handicaps psy notamment) cette situation crée de l'angoisse, la période est anxiogène. Pour certains la notion de temps et l'idée de report, de « remettre à plus tard », c'est compliqué. Il y a aussi une perception des risques liés au retour à la vie normale : certains ont du mal à se resocialiser, à sortir de chez eux, ne serait-ce que parler aux autres... beaucoup ont passé le confinement chez les parents, et c'est un travail en soi de les faire revenir. On est là pour les aider, parfois ne serait-ce que pour sortir de chez eux, faire le tour du pâté de maisons, prendre un masque, apprendre les gestes barrières (qui ont d'ailleurs été rappelés dans la newsletter). L'impact a donc d'abord été psychologique avant de se traduire concrètement dans l'emploi.*

*La période qui arrive va être tendue car pour les entreprises, la priorité est la sauvegarde d'emplois avant de penser à la suite, tout cela combiné avec les angoisses des gens, car la maladie est encore là.»*

### 3/ Et demain, comment l'envisagez-vous ?

*« On va ressentir une baisse activité pendant 6 mois, avec une moins bonne dynamique qu'avant. Nous allons être impactés, mais nous avons quand-même eu des recrutements dans des entreprises qui fabriquent de masques dont une entreprise de fabrication de matériel pour avion, pour mettre en place des stages. Une entreprise de matériel pour les hôpitaux nous a également contactés.*

*Sur le volet emploi, nous attendons de voir comment les entreprises vont se positionner face à nos demandes. Ce qui serait bien, c'est davantage de visibilité du dispositif auprès des entreprises. Nous avons déjà réalisé des petits films promotionnels dans lesquels les entreprises témoignent sur le dispositif, mais nous avons besoin d'être un peu plus portés pour les offres avec Pôle Emploi, ou d'être associés à des sessions de recrutement comme celles de Cap Emploi. Sur les offres non pourvues, nous pourrions être complémentaires, car à l'ASEI nous pouvons passer du temps en entreprise avec les personnes pour les accompagner dans l'appropriation et la compréhension du poste.*

*La suite, on y réfléchit. Les ateliers seront toujours possibles mais à plus petite échelle (de 2 à 4 participants) : les ateliers informatiques pour s'approprier les applications de recherche d'emploi, mettre à jour son profil sur la page de Pôle Emploi, candidater, faire passer son CV, parler de son handicap face à un employeur, des ateliers sur l'esthétique (l'image de soi notamment). On va continuer, c'est à l'ordre du jour : on est en train de voir si l'on peut accéder à des locaux un peu plus grands à l'ASEI. On va continuer, il ne faut surtout pas s'arrêter.*

*Nous allons peut-être travailler sur plus d'interactivité et d'autonomisation, car cette situation peut revenir : il faut mettre en oeuvre une forme d'accompagnement plus distant, rendre les personnes plus autonomes (on parle d'empowerment). Cette période a aussi permis cela : on communique autrement, et les personnes vont chercher l'information, les démarches se font dans les deux sens.*

*Par ailleurs, nous mettons en place une page Facebook pour diffuser des informations sur la vie du dispositif ou des informations pratiques (sur les Salons, speed datings, les aides mises en place pour le gouvernement, des conseils administratifs, « les choses à ne pas oublier », l'inscription aux ateliers thématiques pour gérer le flux de présence ; des annonces (celles la mairie de Toulouse sur les contrats d'apprentissage par exemple) ; des informations sur les loisirs et la culture, ... on peut aussi utiliser la force de l'exemple en diffusant des témoignages de bénéficiaires en emploi.*

*Ce qui sera important, c'est de garder ce lien avec les bénéficiaires, qu'ils prennent l'habitude de visiter la page Facebook, de réagir, de partager leurs ressentis et leurs questionnements sur les informations que l'on partage. »*

**Christian Faget, Coordinateur emploi accompagné**